



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
at
Moni
belg



24081192

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

21 MAI 2024

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0663 783 371**

Nom

(en entier) : **COLLECTIFOOD**

(en abrégé)

Forme légale : **Srl**

Adresse complète du siège : **Rue de la Station 42 - 7334 HAUTRAGE**

Objet de l'acte : cession de parts sociales

Suite au PV d'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2024, il a été convenu :

- de céder à l'unanimité 50% des parts de la société à la SRL URCALI ayant son siège à 7334 HAUTRAGE et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0889 950 155 qui est désireuse de les acquérir.

Les actions de la Société sont actuellement détenues totalement par M. Joachim CIANCI.

A la suite de ce transfret la propriété des actions de la Société se ventileront comme suit :

-M. Joachim CIANCI :	93 actions
- SRL URCALI :	93 actions

J.CIANCI
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)